Rentrée 2026

La gazette de La Cambuse

LE JOURNAL DE NOTRE MAGASIN COOPÉRATIF

MENU

LA LUTTE DE NOS MARAICHER.ES | REGLE «3-30-300» | CHRONIQUE D'UNE NOUVELLE COOP
LA COMMISSION COOP'S | UN VOLET SOLIDAIRE | ENVIRONNEMENT
LES JARDINS DE RUFFEY | SONDAGE GAZETTE

Plus qu'un magasin ...

À La Cambuse, on vient chercher des tomates, du pain... et parfois même une bonne discussion. Parce que notre coopérative ne se résume pas à remplir un panier : elle remplit aussi un peu nos vies de rencontres, d'idées et de convivialité.

Tout au long de l'année, les apéros découvertes, la fête de la Musique, le forum des Associations, le festival Alimenterre, l'opération «on s'bouge», l'anniversaire de La Cambuse etc… ou les petits rendez-vous à l'épicerie sont autant de prétextes pour se retrouver.

Et avouons-le : c'est toujours sympa de discuter autour d'un verre, d'un mug ou d'un gâteau devant le rayon des pâtes !

Tous ces moments permettent d'accueillir les nouveaux, de faire germer des idées, de renforcer nos liens et de concrétiser des projets. Notre coopérative a le pouvoir de rayonner bien au-delà de ses étagères…

Car La Cambuse et l' AMIMACO, ce ne sont pas seulement un magasin et une association support. Ce sont des lieux qui doivent encore développer des partenariats avec les acteurs locaux et ainsi fédérer des idées, des moyens, des actions au service d'une humanité plus responsable…

Rendre l'aventure plus collective, apporter sa contribution, se retrouver, inventer ensemble et faire de notre petite épicerie un lieu qui fait grandir le monde.

Au fond, notre plus belle richesse ne se trouve pas dans les rayons.

Alors allons-y…

Le comité de rédaction





Images de Magnifik

La lutte de nos maraîcher.e.s
ou l'histoire d'une fiction qui n'en n'est pas une !

Nous sommes fin juin 2026, la canicule n'a jamais été aussi intense. Il est 3h30 heures du matin, le monde dort (ou essaie de) mais pas eux. Ils n'ont pas le choix. Le thermomètre affiche 24°C. Je les imagine avec une frontale cueillant et parcourant les rangs de tomates et de courgettes (ils ont arrosé à 23h en économisant chaque litre d'eau). Dans 6 heures, le soleil va tout plomber, le mercure grimpera à 38°C à l'ombre et dépassera les 45 °C sous les toiles en plastique, l'air sera irrespirable et deviendra mortel pour les plantes.

Vers 7h30 heures du matin, ils chargent les cagettes dans la camionnette non climatisée puis partent effectuer leurs livraisons. De retour à 9h30, pendant 2 heures, malgré la chaleur, ils s'échignent à sauver ce qui peut l'être. Il est 11h30, impossible d'en faire plus, la journée de labeur s'achève.

De la sueur, c'est certain. Des larmes c'est probable.

Comment ne pas avoir du respect, de l'estime, de l'admiration et de l'empathie pour ces femmes et ces hommes ?

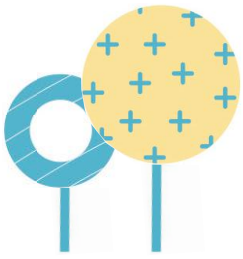
Et quand bien même, leurs fruits et légumes, qu'ils ont mis des semaines et des mois à cultiver, sont défraichis ou pas très beaux, ne devons-nous pas les acheter au juste prix et les consommer en conscience ?

Pierre L.

Règle « 3-30-300 »*
Est-ce que depuis ta fenêtre tu vois au moins 3 arbres ?

Pour bénéficier d'une certaine qualité de vie en zone urbaine, chaque habitant devrait :

- pouvoir apercevoir au moins 3 arbres depuis son domicile ou lieu de travail
- vivre dans un quartier couvert avec au moins 30% d'arbres
- résider au plus à 300 mètres d'un parc ou d'un jardin



Selon une étude de la revue Nature (04/26) portant sur 862 villes européennes** :

- moins de 15% des gens vivent en conformité avec cette règle
- 21% vivent dans des zones ne respectant aucun des 3 critères

La part de verdure est plus importante quand on habite au nord plutôt qu'au sud de l'Europe. Plus on est riche, plus la nature est présente. Plus on est pauvre, plus le béton et les terres arides occupent l'espace.

A Valence (Espagne) seulement 10% des habitants peuvent voir au moins 3 arbres.

Est-ce que 100% d'entre nous répondent « oui » à la question du titre ?

Pierre L.

* Règle élaborée par Cecil Konilnendijk, ingénieur néerlandais en foresterie urbaine

** l'Europe possède un peu plus de 25% de la superficie forestière mondiale

Chronique d'une nouvelle coop'

Par cet été ardent, je me souviens avec tendresse de mon arrivée dans le Jura et ma découverte de la Cambuse.

Ce 2 janvier dernier, après avoir déménagé les affaires de mon ancienne vie parisienne, je me mets en quête de produits locaux pour remplir mon frigo et de découvrir le terroir.

"Magasins Bio" sur Google Maps et me voilà à La Cambuse. Par mes ami(e)s à Lyon, Montpellier ou Paris, j'avais déjà de bons échos des magasins coopératifs et de leur concept. Mais quelle surprise de le trouver depuis longtemps implanté ici !

Pis encore, après 3 ans de quasi déconnexion alimentaire à errer dans les magasins aseptisés du centre de Paris, je trouve dans ce petit espace tout le nécessaire et surtout de bons conseils, une bienveillance qui y règne. Voilà mon atterrissage lédonien bien adouci malgré le froid mordant extérieur et le chaos de cartons à l'intérieur de mon nouveau logis.

Quelques jours plus tard, je découvrirai le COGOU et les premiers créneaux en tant qu'épicière. En plus du travail de fourmi qui permet son bon fonctionnement, je vois avec gourmandise toutes les émanations de la Cambuse : Gazette, Amimaco, Apéro découverte (etc.) et sans compter tous les beaux projets en gestation au sein des différents GT et comités !

Une chose certaine pour moi : entre bons mets, papotes au bord du comptoir et moultes perspectives solidaires, cette Cambuse nourrira aussi un besoin militant de faire corps et collectif dans ce beau territoire si fraichement* découvert.

*La 1ère semaine de janvier 2026, les températures furent rarement positives. Illustration de l'Ermitage au-dessus de la reculée de Conliège, prise à l'occasion de ma 1ère escapade.

Annouk D.



La Commission COOP's - un nom un peu flou...

Vous vous êtes, sans doute, déjà demandé ce que fait exactement la Commission COOP's. Son nom ne révèle pas forcément toute l'étendue de ses missions. Pourtant, cette commission est l'un des rouages indispensables au bon fonctionnement de notre magasin.

Aujourd'hui, elle est composée d'Arlette et Corinne, référentes au COGOU, d'Hélène, Karine, Géraldine, Anne et Geneviève.

Petit constat : depuis la création du magasin, la Commission COOP's est exclusivement féminine. Nous en sommes très fières... mais nous ne serions pas contre quelques candidatures masculines pour tendre vers davantage de parité !

Que fait la Commission COOP's ?

Le planning : notre mission numéro 1

Toutes les quatre semaines, un nouveau planning est diffusé. Pour chaque semaine, une référente est identifiée et peut être contactée en cas d'empêchement de dernière minute.

Son rôle : vérifier que chaque créneau dispose bien d'un caissier et de deux épiciers. Lorsqu'il manque des volontaires, elle contacte les coopérateurs non-inscrits et en retard de créneaux afin de combler les trous.

Pour faciliter l'organisation de chacun, les plannings des 3 cycles à venir sont envoyés, avec un objectif simple : permettre à chaque coopérateur de réaliser ses 13 créneaux annuels.

Suivre la vie coopérative

La commission assure également le suivi administratif des coopérateurs : cartes découvertes, nouvelles inscriptions, démissions, gels temporaires, exemptions de créneaux.

Un travail indispensable pour que chacun soit correctement identifié dans la vie de la coopérative.

Accueillir et former les nouveaux coopérateurs

L'intégration des nouveaux coopérateurs est une étape clé. Au-delà de la découverte du magasin, il s'agit de comprendre son fonctionnement, les différentes tâches à réaliser et les procédures à respecter.



De gauche à droite : Arlette, Anne, Corinne, Geneviève, Hélène, Karine, (et Géraldine, absente de la photo)

N'oublions pas que nous sommes un magasin alimentaire : certaines règles d'hygiène et de sécurité alimentaires ne sont pas facultatives mais imposées par la réglementation. La formation permet donc à chacun de contribuer efficacement tout en garantissant la qualité du service.

Faire évoluer les procédures

La Commission COOP's participe également à la rédaction et à l'amélioration des procédures de fonctionnement. Ces documents évoluent grâce aux remontées des coopérateurs, aux besoins du terrain et aux contraintes réglementaires.

Quelques exemples : les fiches de poste, les relevés de température, les procédures d'hygiène.

mais une mission essentielle !

L'objectif n'est pas d'accumuler les papiers, mais de permettre à chacun de savoir quoi faire, quand et comment.

Accompagner et faire de la médiation

Comme dans toute aventure collective, des difficultés ou des incompréhensions peuvent parfois apparaître. La commission COOP'S intervient alors pour accompagner les coopérateurs concernés, favoriser le dialogue et rechercher des solutions adaptées en privilégiant l'écoute et la compréhension.

En pratique,

Nous nous réunissons environ toutes les six semaines pour étudier les sujets abordés en COGOU, mettre en œuvre certaines décisions ou faire des propositions d'amélioration.

Parmi les sujets traités récemment : l'adaptation des horaires d'ouverture, l'envoi de rappels aux caissiers pour limiter les oublis, ou encore l'amélioration de certaines procédures.

Bref, tout ce qui peut contribuer à faire tourner le magasin de façon fluide, efficace et conviviale.



Quelques chiffres

Au moment où nous écrivons ces lignes :

- 234 coopérateurs sont inscrits au magasin
- Dont 145 coopérateurs actifs (non dispensés de créneaux et non gelés)
- Le taux de participation aux créneaux de ces coopérateurs actifs atteint 81 % en 2026

Une excellente nouvelle !

Mais il reste une marge d'amélioration : 30 coopérateurs actifs ne s'inscrivent pas sur le planning. Cela représente, sur chaque cycle, beaucoup de temps consacré par les référentes à relancer les retardataires.

Comment nous aider ?

Le meilleur soutien que vous puissiez nous apporter est simple :

- Vous inscrire sur le planning et réaliser votre créneau, 1 toutes les 4 semaines ;
- Nous prévenir dès que possible en cas d'empêchement ;
- Nous contacter en cas de difficulté.

Nous préférons recevoir un message en amont plutôt que partir à la chasse au caissier ou à l'épicier manquants à la dernière minute !

Besoin de nous contacter ?

Vous pouvez joindre la Commission COOP's à l'adresse : membres@cooplacambuse.fr

Ou contacter directement les référentes planning (coordonnées sur le planning)

Parce qu'une coopérative fonctionne grâce à l'engagement de tous, la Commission COOP's est là pour faciliter les choses, accompagner les coopérateurs et faire en sorte que le magasin continue à tourner dans les meilleures conditions possibles.

Et même si nous parlons souvent de plannings, de procédures et de tableaux de suivi, notre objectif reste avant tout de préserver ce qui fait l'essence de notre coopérative :

Le plaisir de construire ensemble un projet collectif qui a du sens.

Les membres de la commission COOP's

La Cambuse développe un des Un Volet Solidaire

Après 5 années où la préoccupation première était la mise en place et la pérennité du fonctionnement du magasin, un groupe d'une dizaine de coopérateurs s'est constitué. Son souhait est d'organiser des actions facilitant l'accès à des produits alimentaires sains pour des publics qui ont des ressources limitées ou des freins liés à l'image de magasins qui ne sont pas ceux de la grande distribution.

En ciblant ces publics, le groupe vise l'accueil de nouveaux coopérateurs tels que les étudiants, familles monoparentales, personnes âgées, personnes issues de quartiers, personnes bénéficiant de minima sociaux, handicapés ou jeunes en contrats précaires. Pour ce faire, il a semblé impératif dans un premier temps de développer des partenariats avec des structures existantes et de s'associer à leurs actions.







La Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA)

Actuellement, la Cambuse est impliquée dans les réflexions pour la mise en place d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation. Chantal en était la représente jusque-là, remplacée depuis peu par Annouk et nous avons la chance d'avoir un couple de coopérateurs impliqués dans ce projet. L'expérimentation lédonienne entrera dans sa seconde phase à l'automne. La Cambuse espère, dans un premier temps, être conventionnée pour la vente aux cotisants SSA dont une partie devrait être les publics cités plus haut. Pour en découvrir plus, il est prévu une présentation de la SSA à la Cambuse à une date prochaine qui vous sera communiquée.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à suivre le lien :

https://securite-sociale-alimentation.org



aspects prévus dans ses statuts :

Les partenariats

Dans un premier temps, un contact a été pris avec la Maison commune de la Marjorie qui développe divers ateliers et accueille des associations. Nous souhaiterions amener les publics qui la fréquentent à connaître la Cambuse et pourquoi pas à devenir coopérateurs.

D'autres contacts sont envisagés comme les étudiants en formation sur le secteur, le foyer Colbert pour personnes âgées, l'école d'infirmières, les structures accueillant les jeunes travailleurs.

Nous comptons aussi sur les coopérateurs pour d'autres pistes. Arlette et Martine peuvent recevoir vos suggestions.

Action «Paniers bios pour femmes enceintes»

Cette action a été menée pendant deux ans à l'initiative de René. Son objectif est d'articuler alimentation, santé et environnement autour d'un axe central : protéger la santé de l'enfant à naître avec dans un premier temps la distribution hebdomadaire d'un panier bio d'une valeur moyenne de 15 € à 20 femmes enceintes du territoire.

La Cambuse souhaite être «point relais» lorsque l'action redémarrera, en participant à la confection des paniers.

Action de sensibilisation à l'esprit coopératif de la Cambuse

Le groupe veut amener l'ensemble des coopérateurs à ne pas voir la Cambuse comme un simple magasin mais comme ce qu'il est réellement, à savoir un lieu facteur de changement de nos modes de consommation et de participation aux activités économiques du territoire.

Le développement d'outils de communication est envisagé. Ils seraient utilisés lors de l'accueil de nouveaux coop's, de formations ou d'évènements divers.



D'autres pistes sont en réflexion :

- Parts sociales suspendues, à l'image des cafés suspendus, pour soutenir l'entrée dans la coopérative.
- Ateliers cuisine.
- Communication sur la visibilité des «produits essentiels» à marge réduite.

Le groupe ne demande qu'à s'élargir si des coopérateurs sont intéressés.

Le groupe de travail SSA

Environnement : nos modes des déplacement,

Vous avez remarqué comme on nous parle de plus en plus de réchauffement climatique ; la faute aux gaz à effet de serre (GES), au CO2 et dans une grande mesure à nos modes de déplacement.

Parmi toutes ces informations, souvent alarmistes, culpabilisantes, parfois invérifiables, comment peut-on s'y retrouver pour agir en conscience ?

Vous pensez pourtant adopter un comportement responsable et écocitoyen. Vous pédalez sur le bitume même en pleine canicule. Vous prenez le train pour partir en vacances même au risque de passer plus de temps en trajet que sur place (le voyage fait partie de l'aventure !).

Mais en définitive vous ne savez pas précisément de quoi on parle, ni comment mesurer l'impact de vos déplacements. Alors les éléments qui suivent sont pour vous.

Au commencement, il y a le soleil.

Au départ, l'effet de serre est un phénomène naturel. Le soleil émet des rayons à infrarouges qui sont réfléchis par la surface terrestre et garantissent une température supportable. Certains gaz, les GES, piègent une partie de ces rayons infrarouges, contribuant ainsi au réchauffement global de la température à l'échelle terrestre. C'est l'augmentation de la consommation des énergies fossiles par les activités humaines qui est à l'origine d'une partie significative de l'augmentation de ces émissions de GES et perturbe l'équilibre climatique.

Si le dioxyde de carbone est le GES le plus répandu, il en existe cinq autres comme le méthane dont les origines principales sont également les activités humaines.

Qu'est-ce que l'empreinte carbone ou empreinte à gaz à effet de serre ?

L'empreinte carbone indique la quantité de GES rejetée dans l'atmosphère sur une année par une activité, un individu, ou un Etat et mesure leur impact écologique sur l'environnement. Elle est exprimée en CO2 équivalent (CO2e) par commodité mais regroupe les six GES.

Le bilan carbone est lui une marque déposée.

Alors comment évaluer son empreinte carbone pour agir individuellement ?

Les méthodes de calculs intègrent des données qu'il est quasiment impossible d'utiliser pour un particulier.

Cependant il existe des outils libres d'accès pour calculer la quantité de CO2 émise en fonction de vos propres critères et habitudes.

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) met ainsi à disposition sur son site un outil qui calcule l'empreinte carbone de vos déplacements en fonction de votre propre situation (moyen de transport, distance, personnes transportées…).

Il détaille aussi la quantité de CO_2 émise pour la construction des véhicules (fabrication, maintenance et fin de vie)

Vous pouvez également consulter le comparateur de mobilité de la SNCF.



coupables idéaux du réchauffement climatique ?

Les transports et déplacements, vrais coupables de l'émission des gaz à effet de serre ?

Les déplacements ne sont pas les seuls responsables.

Répartition de l'empreinte carbone moyenne des Français en 2024 (source ADEME, Ministère de la Transition Écologique, «Chiffres clés du climat 2025») :

- Déplacements : 24% (environ 2,0-2,1 t CO2e)
- Alimentation : 23% (environ 2,0 t CO2e)
- Habitat : 21% (environ 1,8 t CO2e)
- Biens et services : 21%
- Services Publics : 11%

Les transports en général

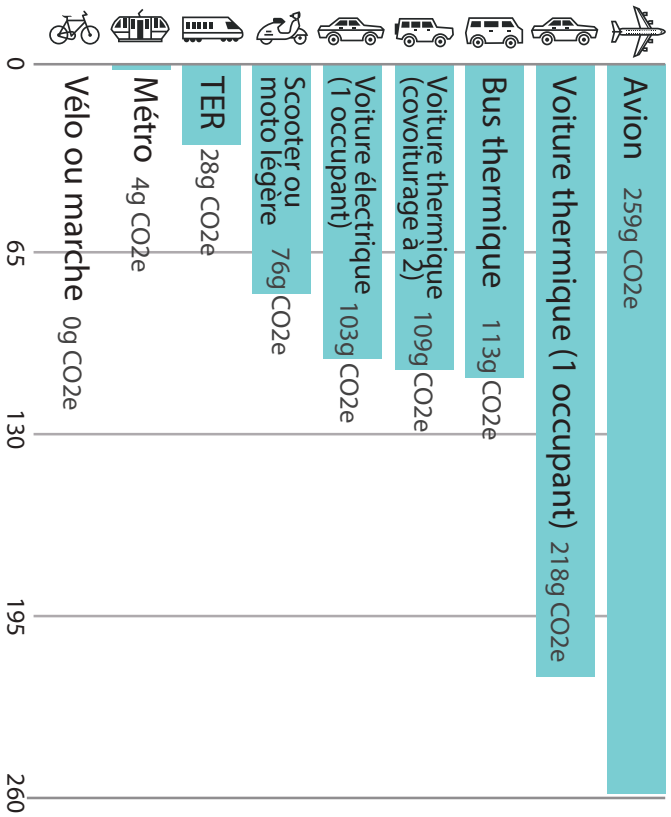
L'ensemble des transports émettent globalement 1/3 des gaz à effet de serre de la France en 2023.

Les motifs de déplacements sont impactants avec 3/4 de nos trajets domicile-travail qui s'effectuent en voiture, le plus souvent seuls.

Par ailleurs, l'amélioration de la performance environnementale des véhicules ne parvient pas à compenser l'augmentation de la circulation.

Les transports individuels

Ce sont eux les principaux émetteurs et varient en fonction de leurs modes :



Grammes d'émissions en équivalent CO2 par km parcouru par passager

Source : CGDD, d'après Ademe (base Empreinte)

Alors que faire si on pense avoir fait le max pour nos déplacements ?

Il s'agit surtout de ne pas culpabiliser ni nos paysans et producteurs s'ils se déplacent avec une vieille camionnette thermique pour amener leurs productions à la Cambuse, ni nos coopérateurs âgés ou éloignés pour venir faire leurs courses.

Pour limiter le réchauffement climatique et atteindre la neutralité carbone, l'accord de Paris a fixé à 2 tonnes par habitant en 2050 les émissions de CO2. Aujourd'hui le niveau est de 8,2T/an par habitant.

Même si c'est un objectif collectif, vous pouvez toujours intervenir individuellement sur les deux autres grandes causes d'émission de CO2 que sont le logement et l'alimentation.

Pour en savoir plus je vous invite à faire le test des « 8 gestes qui font vraiment réduire votre empreinte carbone » sur le site Agir pour le climat. Vous pourrez évaluer votre empreinte carbone globale actuelle et mesurer ainsi le chemin que vous avez déjà parcouru ….

Véronique F.

Les jardins de Ruffey

Présentation de l'un de nos maraîchers par une Cambusienne salariée chez lui

Proximité
13 km

A l'heure où j'écris ces lignes, je suis en plein dans mon 4e été de maraîchage à Ruffey-sur-Seille, salariée chez Matthieu Bourdenet. Les Jardins de Ruffey[1], il les a crées il y a 5 ans, à l'automne 2021, sur un terrain communal d'un demi-hectare. Son projet : fournir 9 mois sur 12 les habitants de Ruffey et alentours en légumes variés frais, goûteux, de saison, cultivés en respectant la biodiversité, les sols, la santé de tous… en bio bien sûr. Après 5 ans, le pari est réussi mais le défi toujours immense, et cet été 2026 nous le rappelle en version XXL.

La saison a commencé par un agrandissement les premières semaines de janvier : l'installation d'une 4ème serre. Le jardin est composé de 28 planches[2] de 25 m de long sous serre, pour 35 planches en plein champ. Celles-ci ont la particularité d'être banchées de vraies planches de bois, dans lesquelles nous ajoutons régulièrement du compost. Nos marchés dans le village commencent dès fin mars avec les premières carottes, salades, radis pour se terminer début décembre avec les choux, les poireaux, la mâche et les épinards.

Le printemps a été productif et la montée en charge du rythme de travail nous a permis d'installer progressivement les cultures d'été : tomates, courgettes, concombres, aubergines, poivrons, haricots. Fin mai nous avons installé les voiles d'ombrage à temps sur les serres pour le premier coup de chaud… Mais fin juin, la Seille ne suffit déjà plus à nous rafraîchir. Les chaleurs ont mis à mal nos concombres et haricots, et nous savons que nous ne mesurons pas encore les conséquences de ces journées trop sèches et trop chaudes (Est-ce que les pollinisateurs ont bien fait leur boulot ? Les choux et poireaux fraîchement plantés vont-ils tenir le coup? Une baisse de rendements est-elle à venir[3]? …)





Maraîcher, ou la polyvalence comme maître mot de ce métier complet

Vouloir faire du maraîchage diversifié - c'est à dire cultiver toute l'année tous les légumes de saisons incontournables- c'est devoir maîtriser la culture de plus de 40 légumes différents, donc avoir une connaissance fine de chacune de ces cultures. Il faut bien sûr semer, préparer les sols, planter, désherber, irriguer, récolter et stocker ; mais aussi rester alerte au moindre signe de faiblesse et savoir réagir rapidement en cas d'attaque de ravageur[4], savoir prioriser les tâches pour ne pas se laisser déborder, écouter son corps, la fatigue, tenir le rythme qui s'intensifie au fil des mois,

1 www.lesjardinsderuffey.com

2 Une planche : C'est ainsi que l'on nomme une bande de terre cultivée

3 La plupart des légumes du potager se mettent en pause au delà de 30° (ils ne poussent et ne fleurissent plus, les fruits ne mûrissent plus), ce qui prédit au mieux des retards, au pire pas de redémarrage.

avoir une organisation sans faille pour ne pas s'épuiser, sans oublier la gestion des stocks, du matériel, la commercialisation et l'administratif, et l'anticipation sur la production suivante imposée par la petite surface. Le cerveau travaille autant que le corps.

En cet été 2026, alors que nous nous levons de plus en plus tôt, la surchauffe n'est pas que dans l'air, elle atteint aussi nos esprits. La semaine dernière a été particulièrement difficile. Un appel à l'aide à nos fidèles clients ruffeysiens lancé, l'élan de solidarité s'est mis en place : coup de main express pour les récoltes et la mise en place du marché, discussions pour prendre du recul et chercher des solutions, invitation à dîner.

Cette semaine du 14 juillet, nous sommes en pleine 3e vague de chaleur extrême, Matthieu est parti quelques jours pour décompresser et j'ai donc les manettes de la ferme accompagnée de notre stagiaire Louise, en formation BPREA[5]. Au programme, la routine : récoltes et livraisons pour nos revendeurs le lundi (La Cambuse bien sûr, ainsi que des restaurateurs et petites épiceries sur Lons et Bletterans). A cela s'ajoute cette semaine les travaux « communs » : entretien des tomates, désherbage massif, arrachage des vieilles cultures, plantations pour la fin d'été (courgettes, blettes, salades…). La routine… mais avec 37°, l'obligation de se passer sous le tuyau d'arrosage toutes les 20 minutes pour tenir le coup, et l'impossibilité de travailler après 11h pour nous préserver. La routine oui, mais avec la fatigue, plus importante, l'inquiétude en plus en lien avec les conditions climatiques, et les heures limitées qui demandent donc de prioriser les travaux à l'essentiel et de laisser le reste pour plus tard.

Mais est-ce qu' « on » va enfin comprendre?

En même temps qu'on bosse, les hectares partent en fumée partout en France, de nombreux collègues n'ont plus d'eau pour irriguer, nous voyons autour de nous des arbres aux couleurs d'automne, et toujours pas de pluie annoncée ou quelques millimètres dérisoires. Les signaux sont si alarmants et les décisions politiques des derniers temps complètement à contre courant (Soutien à la filière bio, loi d'urgence agricole, protection des cours d'eau…). Comment ne pas être désespéré?

Heureusement, nous sentons autour de nous les soutiens, les clients profondément attachés à notre travail, à La Cambuse comme dans notre village. Et c'est bien cela qui nous fait tenir, nous donne de la joie et de la force pour continuer, comme le plaisir de partager un apéro après un chantier collectif de désherbage lancé pour nous remettre à jour.



Nous sommes à peine mi-juillet à l'heure ou l'on boucle cette gazette, je rêve que lorsqu'elle sera entre vos mains début septembre, le mois d'août aura été PLUVIEUX et la rentrée soufflera un air d'entraide pour tous les paysans d'ici et d'ailleurs.

Tiens, si on organisait une réserve solidaire de Coop's en cas de coups durs chez nos producteurs locaux ?

Marion F.



4 Ravageur : Petite bête qui profite de la situation : sur nos haricots par exemple ce sont des acariens microscopiques qui adorent le chaud et qui affaiblissent la plante. On les contre en introduisant des « auxiliaires » : ici des « californicus », une autre espèce d'acarien qui les mange.

5 BPREA : Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole - Un diplôme pour devenir agricultrice. Elle souhaite s'installer à son tour, force à elle !



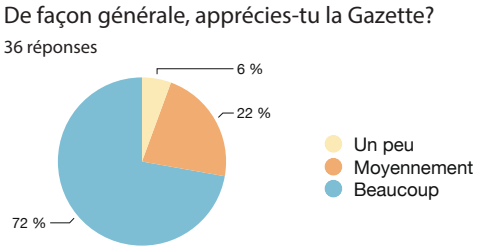
Votre Gazette a la parole... et vous aussi !

Depuis juillet 2021, la Gazette accompagne la vie de notre coopérative. Mais un journal n'a de sens que s'il est lu… et apprécié !

Le comité de rédaction a lancé une consultation au printemps 2026 et vous avez été 41 Cambusien(ne)s à vous exprimer. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont pris le temps de partager leurs idées, riches, sincères et constructives.

Nous vous proposons ici un tour d'horizon des principaux enseignements de vos réponses qui nous aideront à faire évoluer la Gazette pour qu'elle soit un journal qui nous ressemble.

La qualité du contenu actuel

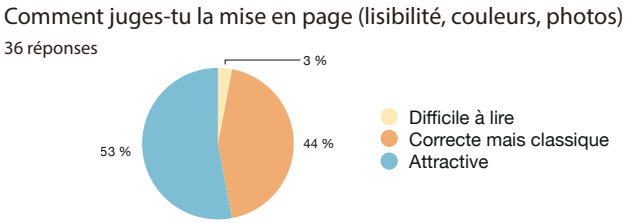


L'évolution des thématiques

Les réponses montrent un fort intérêt pour une Gazette davantage centrée sur la vie de La Cambuse, son actualité, ses projets, ses valeurs et le fonctionnement de ses commissions, afin de renforcer l'implication des coopérateurs. Les lecteurs souhaitent également découvrir davantage les producteurs locaux, les nouveaux coopérateurs, les produits de saison et des recettes de cuisine, tout en créant des liens avec les initiatives locales. Les thématiques liées à l'écologie restent importantes, notamment l'alimentation durable, l'impact environnemental des produits, la qualité de l'eau, les polluants et les alternatives écologiques. Une place est aussi demandée pour les témoignages, les échanges de savoirs et les propositions culturelles.

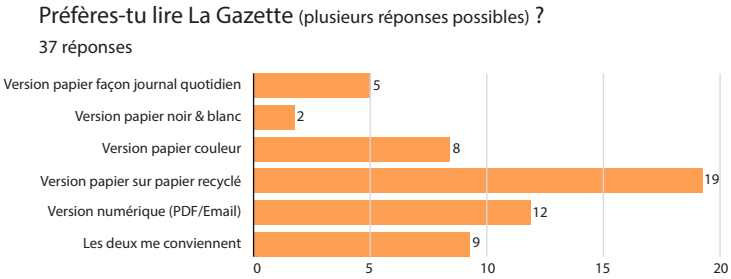
La forme actuelle de la Gazette

La mise en page (lisibilité, couleurs, photos) est considérée comme attractive à hauteur de 53 %. Elle reste également correcte et classique pour 45 % des Cambusien(ne)s.



Les perspectives d'évolution de la forme

Concernant le format, une majorité des répondants privilégie une version imprimée sur papier recyclé, tandis qu'une part importante préfère une version uniquement numérique, sans nécessité d'une impression en couleur.





Une Gazette qui dure, c'est un comité de rédaction qui s'entoure de nouvelles plumes et de belles énergies.

Rejoignez- nous.

Contact : contact@cooplacambuse.fr



Ours

Editeur : La Cambuse - 69, rue du Pont neuf. 39000 Lons le Saunier- contact@cooplacambuse.fr

Directeur de la publication : Commission Gazette

Comité de rédaction : Véronique F, Pierre L, membres de la commission Coop's, membres de la Commission SSA, Annouk D, Marion F , Dom' M

Imprimerie : ESAT de l'APEI de Lons-le-Saunier - 286, rue du marchet - 39570 PERRIGNY Imprimé sur papier recyclé